

Monsieur Jean-Luc PERRIN

Maire

Mairie de Bertrange

4 Grand'Rue

57310 BERTRANGE

Nos Références :
FG/SV/GDO-2026

Metz, le 3 juillet 2026

COURRIER RECOMMANDÉ AVEC AR

Objet : Modification simplifiée du PLU de la commune de BERTRANGE

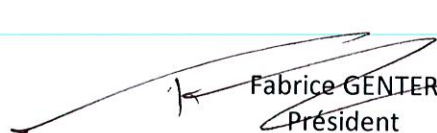
Monsieur le Maire,

Nous faisons suite à votre courrier du 12 mai 2026, par lequel vous avez transmis à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle, pour avis, le dossier relatif à la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Bertrange.

Après analyse du dossier, qui porte sur un ajustement de nature réglementaire, la CCI de la Moselle constate que les évolutions proposées n'affectent ni les enjeux de développement économique du territoire, ni les conditions d'implantation et d'accueil des entreprises au sein de la commune.

En conséquence, la CCI de la Moselle émet un avis favorable à la modification simplifiée du PLU de Bertrange.

Vous souhaitant prompt réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Fabrice GENTER
Président